

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : J. GARELLO
Commission Paritaire 63570

N°871 du 18 Mars 2006

Hebdomadaire 1 €

EDITORIAL

L'UNIVERSITE, LE TROISIEME POUVOIR

Au Moyen Age, l'Université était considérée, après l'Eglise et le Souverain, comme le troisième pouvoir. La connaissance avait donc le même statut que la religion et la politique. L'Université bénéficiait de privilèges et de franchises, elle accueillait des étudiants venus de différentes « nations ». La Sorbonne était organisée en huit nations. Les grands intellectuels et les grands saints de l'époque ont presque tous fréquenté les Universités. Avec Saint Thomas d'Aquin, tout le savoir accumulé par des peuples, des traditions et des cultures différentes se trouve résumé en une Somme qui embrasse théologie, philosophie, droit, arts et lettres, géographie. Le premier développement de l'Europe est né dans les Universités, avec l'humanisme chrétien : « Savoir pour croire, croire pour savoir ».

Ce sont évidemment de vieilles histoires, et Guillaume de Sorbon a dû se retourner dans sa tombe après l'émeute barbare qui a souillé et dégradé la Sorbonne. Mais, il avait déjà vécu de telles scènes, un peu moins violentes il est vrai, en mai 68. C'est dire toute la distance qui sépare l'Université française actuelle et l'Université Européenne des XIIème et XIIIème siècles.

Aujourd'hui le savoir n'a plus sa place dans les Universités françaises. Faute de vrais étudiants, faute de vrais maîtres, grâce à l'Etat, grâce à la barbarie intellectuelle.

Les étudiants ? La plupart d'entre eux sont dépassés et désorientés. Dépassés parce qu'ils traînent l'ignorance lentement acquise depuis leur entrée à l'école. Il n'y a pas de sélection, tout titulaire du baccalauréat (et ils sont légion !) a librement accès à l'Université, devenue parking en attente de chômage. Voilà pourquoi les meilleurs vont dans les classes préparatoires puis les grandes écoles. Il n'y a pas davantage d'orientation, parce que les diplômes sont sans valeur, et que les études n'apprennent rien des choses importantes de la vie en société : le travail, l'honnêteté, le respect des autres. Comme le droit du travail et la politique « sociale » leur ferment la première embauche, l'angoisse de l'emploi étreint ces jeunes gens et jeunes filles qui ont confusément le sentiment d'avoir manqué leur entrée dans leur vie. On débute par un échec.

Les maîtres ? Voilà bien longtemps qu'en majorité ils n'ont plus rien à apprendre, parce qu'ils ne savent plus rien. Eux-mêmes sous-produits de l'Université de 1968, ils savent que leur carrière dépend non de la qualité de leurs cours mais de leurs accointances avec les nouveaux seigneurs. La loi Edgar Faure (1969) a introduit la « démocratie » et « l'auto-gestion » dans les structures universitaires. Conseils d'administration, commissions scientifiques, Conseil National des Universités, sont donc devenus des instances politisées, où le jeu des alliances, le népotisme, le syndicalisme, portent au sommet des carriéristes médiocres. En atteste la position des Présidents d'Université dans la crise actuelle. Les vrais maîtres, depuis longtemps, ont renoncé ou fui. Les nouveaux seigneurs sont experts en tenues d'assemblées, en tractation de couloirs, ils passent plus d'heures dans les salles de réunions que dans les amphithéâtres. Le statut de la fonction publique les met à l'abri de toute concurrence, donc de toute compétence ; professeurs à vie, maîtres de conférence à vie, chercheurs à vie. La séparation entre enseignement et recherche est maintenant consommée, comme naguère en Union Soviétique : les enseignants ne font pas de recherche, les chercheurs n'enseignent pas, et ne trouvent pas.

L'Etat ? Il en fait tant pour les universités ! Les budgets alloués sont astronomiques, l'étudiant français est un de ceux qui coûtent le plus cher au monde. Mais l'argent va à des bureaucrates en surnombre, à des installations somptuaires ou inutiles, au fonctionnement de structures parallèles, d'instituts et de centres incontrôlés. L'Etat offre la gratuité, de sorte que le diplôme devient

un « droit social » dans l'esprit des étudiants, dont certains voudraient aussi un salaire (revendication permanente de l'UNEF depuis cinquante ans). Inutile de rendre l'usager du service public responsable de ses études et de ses résultats : tout est dû. Il est hors de question que l'Etat laisse place à des initiatives privées, voire même à une concurrence entre facultés publiques : l'Etat conserve le « monopole de la collation des grades », les diplômes sont donc nationaux, aucune discrimination n'est possible, ni aucune comparaison. Une Université privée n'a aucune chance de se développer, même s'il est légal d'en créer : comment attirerait-elle des chalandes obligés de payer leurs études alors que dans le public tout est gratuit ? Il y a pourtant une vraie demande pour la diversité et l'excellence, comme en atteste le succès de quelques instituts supérieurs à vocation commerciale ou technique.

La barbarie intellectuelle ? Elle est omniprésente, plus facile à diffuser dans un public affaibli par l'ignorance et la peur du lendemain. Les marchands de peur s'en donnent à coeur joie : demain le chômage, demain la précarité, demain l'exploitation. Inutile de dire que l'idéologie barbare est celle de la lutte des classes : l'emploi est désiré, mais pas l'employeur, ce patron tyrannique ; l'emploi est souhaité, mais pas le travail et la productivité qu'il suppose. Tout cela est évidemment provoqué, accompagné, organisé par la gauche, depuis la gauche socialiste qui veut affaiblir le gouvernement et faire partager son utopie, jusqu'à la gauche trotskyste qui est toujours en quête de révolution globale, en passant par la gauche communiste, qui prend dans les universités la revanche de ses mécomptes électoraux. Les syndicats sont évidemment là pour accompagner l'émeute.

Dans ces conditions, on finit par s'émouvoir du sort de la masse des étudiants, qui ont le choix entre perdre leur temps, subir la manipulation, se préparer au chômage ou fuir le système – à l'étranger. Qui se proposera de les libérer, de leur donner leur vraie chance – comme celle qu'ont eue leurs aînés avant 1968 ? Les remèdes sont pourtant simples, ici comme ailleurs : privatisation, concurrence, ouverture, adaptation, responsabilité. Il est temps de redonner à l'Université sinon son pouvoir au moins sa dignité, qui est celle de dispenser le savoir et de développer les valeurs morales nécessaires à le cultiver et à le maîtriser.

Jacques Garello

Conjoncture

LA CHINE A LA CROISEE DES CHEMINS

Les nouvelles qui nous viennent de Chine, à l'occasion de la réunion de l'Assemblée nationale populaire, sont contradictoires. D'un côté, aucune évolution pour le secteur agricole, qui est condamné à végéter sous un régime qui reste socialiste ; de l'autre la poursuite d'une certaine libéralisation dans l'industrie, qui a permis à la Chine de se développer et surtout de multiplier ses exportations. Mais la Chine ne pourra éternellement rester entre capitalisme et communisme. Elle approche de l'épreuve de vérité et se trouve à la croisée des chemins.

La situation des campagnes est dramatique

Chaque année, la réunion des 3 000 délégués de la session annuelle de l'Assemblée nationale populaire est un temps fort de la politique chinoise, y compris en matière économique. Non qu'il s'y passe la moindre surprise : les délégués sont bien disciplinés et tous appartiennent au parti communiste chinois. Mais c'est l'occasion pour les dirigeants de donner le la et de rendre publiques les décisions prises dans le secret du bureau politique.

Le développement de la Chine est incontestable et, comme nous l'avons montré, ce qui marche en Chine, c'est ce qui est libéral, c'est ce qui appartient à l'économie de marché, et en particulier l'industrie exportatrice et le secteur privé. La croissance économique a encore été en 2005 de l'ordre de 10% et le boom des exportations ne s'est pas démenti. Quant à l'investissement productif, il a progressé de 27,5% l'an dernier, chiffre sans équivalent.

Par comparaison, la situation des campagnes est dramatique. Il reste 750 millions de chinois dans le monde rural et ceux-ci sont dans l'ensemble très pauvres et manifestent leur mécontentement. Officiellement, la grande majorité des 87 000 affrontements sociaux survenus dans le pays se sont déroulés dans les campagnes. Et 200 millions de Chinois vivent avec moins de 1 dollar par jour,

dans une économie autarcique il est vrai. Le discours officiel tenu devant l'Assemblée nationale a donc insiste sur la croissance « équitable » et la nécessaire solidarité avec le monde rural. Wen JIABAO, premier ministre, dans un discours de deux heures, a affirmé que « le pays doit faire plus attention à l'équité et à la stabilité sociale afin que tous profitent des fruits de la réforme et du développement ».

Un système agricole collectiviste

Officiellement, un vaste plan d'aide aux provinces les plus pauvres va être mis en place en 2006. Mais ici nous ne cachons pas notre scepticisme et nous relevons l'erreur d'analyse des dirigeants chinois. Ils misent sur une aide sous forme de dépenses publiques, qui seront en hausse de 13,8%. L'enveloppe consacrée à l'agriculture progressera même de 14,2%. Or on sait bien que jamais les dépenses publiques n'ont réglé le moindre problème de développement. Ce sont les initiatives privées qui permettent le développement.

Sur ce point la fermeture idéologique est totale. Pourquoi le niveau de vie des paysans a-t-il augmenté moins vite que celui des villes industrielles ? Le revenu annuel moyen des ruraux était de 403 dollars, contre 1 300 dollars pour les citadins. Réponse : le système agricole reste collectiviste. Aucune réforme de la propriété n'est envisagée. Le projet de « nouvelle campagne socialiste » présenté par le parti est effectivement socialiste, à l'exception de la suppression de l'impôt agricole (il existait depuis 2 600 ans) ! Le vrai sujet de mécontentement dans les campagnes, avec la corruption, c'est la propriété collective de la terre.

Les paysans chinois ne peuvent ni acquérir ni vendre de terrain. Ils ont au plus des baux de longue durée (30 ans) et de toutes façons les cadres locaux du parti saisissent les exploitations de qualité, soi-disant au nom de l'intérêt public. C'est un problème qui avait déjà été rencontré en URSS et lorsqu'il n'y a pas de droits de propriété exclusifs et transférables, la production agricole reste nécessairement très faible. Or dans ce domaine le régime n'a pas changé. Et le responsable de la politique agricole a rappelé qu'il n'avait jamais été question de laisser les paysans prendre le contrôle de leurs terres. Voilà pourquoi selon nous, les campagnes chinoises, qui regroupent la majorité de la population, ne se développeront pas et ce ne sont pas les aides publiques qui changeront les données du problème.

Ce qui marche, c'est le capitalisme

Par contraste, on peut être plus optimiste pour les villes, pour l'industrie et pour les exportations. Mais les tensions entre zones rurales et urbaines vont alors s'accroître et l'exode rural va s'amplifier. Peut-on durablement avoir un système capitaliste qui marche dans les villes et un système socialiste archaïque dans les campagnes ? Ingénieusement le parti souhaite ralentir la croissance urbaine pour éviter d'accroître l'écart. Le chiffre de 8 % de croissance en 2005, plus faible que les précédents, est-il une annonce de cette « stratégie » ? Ce n'est pas en bridant l'industrie qu'on sauvera les campagnes, mais il est vrai que si les dépenses publiques en soutien des campagnes augmente l'activité globale sera freinée.

D'autres aspects négatifs de l'économie chinoise sont à relever. Le taux de chômage est officiellement à 4,6% en ville, en réalité il est beaucoup plus élevé. La surchauffe est présente et les risques d'inflation sont importants. De plus, le régime se plaint que la répartition des investissements dans les différents secteurs reste irrationnelle. Or elle est déterminée par le marché. Si le parti veut se mêler des investissements et de leur répartition, on peut être inquiet. Et l'investissement progresserait de 18% en 2006 au lieu de 27,5% en 2005.

En revanche, en positif, on apprend que les banques seront incitées à ne plus distribuer les crédits sur ordre politique, mais en fonction de la rentabilité des projets. Toutefois on fera la guerre aux entrepreneurs « trop dépensiers en énergie » : le gouvernement va surveiller plus étroitement les différentes industries.

En conclusion, les contradictions dans la politique économique chinoise traduisent la difficulté du choix que le parti a du mal à faire. Mais le parti peut-il durablement maîtriser les aspirations du peuple, qui a pris goût au capitalisme et au marché. Il y a contradiction entre les libertés économiques, réelles dans l'industrie, et l'absence totale de liberté politique. Les Chinois admettront-ils longtemps de choisir des produits ou des emplois et de ne pas pouvoir communiquer, se déplacer, s'informer ou désigner leurs dirigeants ? Pour l'instant ce qui vient de se passer à propos des campagnes chinoises montre que les durs du parti n'ont pas renoncé à garder la main : l'idéologie collectiviste n'est pas morte, alors que le réalisme capitaliste prouve chaque jour son dynamisme et le progrès social qu'il apporte.

BOUTEFLIKA AIME LA FRANCE ET LA FRANCOPHONIE

On se souvient des paroles « aimables » du Président algérien à l'égard de la France, les Français étant pratiquement traités de nazis. Cela n'a pas empêché le Président BOUTEFLIKA de venir se faire soigner à Paris. Et de dire combien il tenait à signer un traité d'amitié entre les deux pays. Il vient une nouvelle fois de montrer son affection pour la France.

Il y a un an déjà BOUTEFLIKA avait déclaré, avec la plus grande fermeté : « Toute institution privée qui n'accorde pas une priorité absolue à la langue arabe est appelée à disparaître ». Un an plus tard, le voici qui passe à l'acte : il vient de fermer 42 écoles privées francophones pour « déviation linguistique ». Après quelques cafouillages, elles auront finalement jusqu'en juin pour se mettre en conformité avec la loi.

Il y a mis les formes, puisque c'est la police elle-même qui est intervenue dans plusieurs villes, en application d'une ordonnance présidentielle exigeant d'enseigner « obligatoirement en langue arabe dans toutes les disciplines et à tous les niveaux ». Au cas où l'on n'aurait pas compris, s'il y avait quelques récalcitrants, des peines de six à douze mois de prison sont prévues contre eux. Difficile de montrer un plus grand amour de la France et de sa langue.

La plupart localisées à Alger et en Kabylie, ces écoles privées sont de création assez récente, remontant à une légère ouverture démocratique en octobre 1988. Le Figaro, qui rapporte cette information, explique que leurs créateurs, souvent laïques, voulaient que leurs enfants échappent à l'arabisation dogmatique, qui formait « des analphabètes bilingues ». L'un de ces créateurs déclare au Figaro : « Notre objectif était de donner à nos enfants un savoir scientifique et rationnel et de les protéger contre l'influence des islamistes, qui leur apprenaient le djihad (guerre sainte) et les techniques de lapidation de la femme adultère ».

Ce réseau s'est développé, avec une centaine d'établissements et 25.000 élèves. Ces écoles préparaient aux examens français. Tout cela en faisait évidemment la cible privilégiée de ceux qui ont fait de « l'école arabo-islamique authentique leur fond de commerce ». Mais surtout la présence de ces écoles obligeait les écoles publiques, selon le principe habituel de la concurrence, à réagir pour ne pas être désertées. C'en était trop : il fallait mettre fin à cette expérience insupportable pour les extrémistes religieux, relayés par M. BOUTEFLIKA.

Le crime de ces établissements privés : « franciser l'école et franciser l'Algérie, imposer une école du déracinement qui renie la langue arabe et l'Islam ». Désormais, l'enseignement du droit coranique est obligatoire dans toutes les filières du secondaire.

Mais Le Figaro rapporte aussi que cela n'a pas empêché « les barons du régime » de mettre leurs enfants à l'abri, dans des classes « spéciales francophones » du lycée Bouâamama (c'est à dire de l'ancien lycée DESCARTES) d'Alger. Une sorte d'établissement public « privatisé » au profit des privilégiés du régime. Comme toujours avec la nomenklatura, il y a moyen de s'arranger. Ne pas confondre les dirigeants et le peuple : plus le peuple est ignorant plus les dirigeants peuvent l'asservir. Oui, le grand Président BOUTEFLIKA a raison : il est urgent de signer le traité d'amitié entre la France et l'Algérie, pour concrétiser l'amour qu'il porte à notre pays.

CAMERON : « ROMPRE AVEC LE THATCHERISME »

De temps en temps quelques informations un peu déprimantes nous arrivent de Grande-Bretagne. Comme le rapporte Le Figaro, le nouveau leader des conservateurs, David CAMERON, qui a beaucoup de qualités, notamment médiatiques (il est jeune, il passe bien et paraît « moderne », son langage est compris de tous) s'est mis en tête, comme Angela MERKEL en Allemagne, de rénover son parti. Noble intention en soi. Mais quelle rénovation ? Les « barons du thatcherisme » dénoncent carrément un « glissement à gauche ».

CAMERON en effet semble ne voir de futur qu'au centre (« l'alternative du combat politique au centre, c'est l'insignifiance, la défaite et l'échec »). Il applique un principe de stratégie électorale bien connu dans un système bi-partiste : chaque parti recherche l'électeur médian, celui qui fera basculer l'élection. Mais - on ne le voit que trop en France - à force de chercher l'électeur dans l'autre camp, on finit par perdre ses propres électeurs. Le risque n'effraie pas notre leader : à en croire Le Figaro, « il veut entraîner les Tories sur la voie d'une politique différente. Différente de celle qu'ils préconisaient jusqu'à récemment ».

CAMERON a donc publié une Charte, avec les grandes lignes de son programme, celui d'un parti conservateur « moderne et compatissant », prônant la solidarité, voulant une « amélioration de la qualité de vie pour chacun grâce à une économie dynamique, une société solide et un environnement durable ». Et de parler de renforcer « toute la société », terme que Margaret THATCHER n'aimait pas (« La société n'existe pas »). « La société existe » répond CAMERON. « Nous croyons dans le rôle du gouvernement comme un élément pour le bien commun » pour autant « qu'il soit près des gouvernés et non pas éloigné de leurs préoccupations ». Un couplet sur l'Angleterre d'en haut et celle d'en bas : air connu !

Mais il y a plus grave. Le Figaro parle de « rupture avec le credo thatcherien de privilégier les baisses d'impôts ». « La stabilité économique et la responsabilité fiscale priment sur les réductions fiscales » a-t-il déclaré. Le moment venu, il faudra « partager les fruits de la croissance » entre de meilleurs services publics « garantis pour tout un chacun par l'Etat, pas forcément gérés par l'Etat » et un allègement de la pression fiscale. On verra donc plus tard. Bref, il ne faut plus « céder à des intérêts particuliers et à une politique à court terme » pour chercher à améliorer l'environnement sur la base d'un « consensus avec l'ensemble des partis et sur le long terme ». Au total un programme « de retour au centre », et Tony BLAIR n'oserait pas aller si loin dans la ligne sociale-démocrate.

En fait ces discours sonnent creux, et peuvent être interprétés n'importe comment. Mais ils inquiètent sérieusement les vrais libéraux du parti. Lord TEBBIT, ancien président du Parti conservateur, se demande « Est-ce le président MAO ou POL POT décidé à purger l'histoire de la mémoire et jusqu'au nom du thatcherisme avant de bâtir un nouveau-parti-compatissant-écologique-globalisant, quelque part à la gauche du milieu ». Sic. Il reproche à CAMERON de camper sur le même pré que le New Labour. Un tel programme « pourrait tout aussi bien tenir lieu de manifeste au parti travailliste ». C'est une nuisible confusion.

Bref, c'est « diabolique » pour Anne WIDDECOMBE, ancien ministre de l'intérieur, et « potentiellement désastreux » pour Robin HARRIS, auteur de nombreux discours de Margaret THATCHER, qui pense « que la base électorale ne suivra pas ». Mais il se console en remarquant que depuis le départ de Mme THATCHER chaque nouveau chef de file des conservateurs a voulu transformer le parti en quelque chose de plus à gauche « avant d'ordonner la barre à droite, toute ». Espérons.

En attendant, le paradoxe est que les libéraux anglais trouvent plus de satisfactions dans le programme de Tony BLAIR que dans celui de l'ancien parti de Margaret THATCHER. Quant aux électeurs troublés par une droite socialisante, ils préfèrent en général voter carrément pour la gauche ou s'abstenir. En France nous sommes bien placés pour le savoir. Les Anglais vont-ils l'expérimenter à leurs dépens ?

LES LIBERTES ECONOMIQUES PROGRESSED EN FRANCE

Chaque fois que le gouvernement fait un timide pas en avant vers la liberté économique (CNE et CPE par exemple), il s'empresse de faire trois pas en arrière. Nous venons d'en avoir plusieurs preuves cette semaine.

La première est apportée, comme d'habitude, par Jacques CHIRAC. Non content d'engueuler des chefs d'entreprises qui voyagent avec lui et qui ne savent pas comment s'y prendre pour emporter des marchés, le voilà qui menace de recourir à la loi pour que ces chefs d'entreprises, décidément incorrigibles, rentrent dans le rang. Lors de la remise du prix de l'Audace créatrice à une entreprise innovante du pôle de compétitivité grenoblois, il s'est montré « extrêmement ferme à l'égard des grands groupes industriels » (Le Figaro), et cela devant un parterre de grands patrons et en présence de la Présidente du MEDEF, Laurence PARISOT. Il a dénoncé les « abus parfois scandaleux » commis à l'égard de leurs sous-traitants. « Bien souvent, a-t-il déclaré, ce sont les grandes entreprises qui font la loi, et pas forcément de la meilleure façon. En imposant, par exemple, un modèle fondé sur la domination à l'égard des sous-traitants ». Les grands groupes « doivent les considérer comme des partenaires stables, pas comme des fournisseurs jetables ». Il a aussi jugé « décevant » l'investissement des assureurs en faveur de l'innovation et de la croissance dans les PME. Et il les a incités à respecter leurs engagements, avant d'ajouter virilement : « faute de quoi, nous aurons recours à la loi ». Voilà effectivement qui s'impose : une loi doit dire aux entreprises où elles doivent investir et combien ! Et pourquoi pas un plan...

Pendant que le Président donnait des ordres aux entrepreneurs, avant de les soumettre à la loi, et que son premier ministre jouait au mécano industriel (Voir Suez et Gaz de France), le Sénat examinait le projet de loi sur l'égalité des chances (qui ne contient pas que le CPE). Et les sénateurs, appuyés par le gouvernement, de prendre de nombreuses mesures « libérales » : qu'on en juge !

Ils se sont occupés tout d'abord des stages. Ils ont décidé de limiter autoritairement à six mois, renouvellement compris, la durée des stages effectués en dehors d'un cursus pédagogique. Donc si un jeune veut faire un stage plus long, qu'il est d'accord et l'entreprise également, la loi va le leur interdire, au nom de la liberté contractuelle sans doute. Les sénateurs accusent les employeurs : « les stages sont parfois utilisés comme une modalité de préembauche, voire comme un contrat de travail dissimulé détournant le stage de ses finalités premières ». Le stage ne pourra donc excéder la « durée nécessaire à l'apprentissage de pratiques professionnelles », une durée que les sénateurs connaissent sans doute, mais pas les entrepreneurs ni les stagiaires.

Autre mesure votée : les stages de plus de trois mois donneront lieu à « une gratification obligatoire ». Jusqu'à maintenant, c'étaient entreprises et stagiaires qui décidaient d'une éventuelle rémunération, en toute liberté, et cela dépendait des circonstances du stage, de ce que faisait l'étudiant, etc. Désormais, cette liberté n'existe plus : la rémunération devient obligatoire. Attendons quelques mois et on s'apercevra que les étudiants ont de plus en plus de mal à trouver des stages, alors que bien souvent ce qu'un étudiant attend d'un stage, c'est une formation, une expérience unique, pas une rémunération. Et l'entreprise peut lui offrir souvent la formation, pas la rémunération.

Mais cela ne suffisait pas. Les sénateurs en ont profité pour interdire les procédures d'enchères inversées en matière salariale, dont nous avons parlé il y a quelques mois. « Tout contrat de travail stipulant un salaire fixé à l'issue d'une procédure d'enchères électroniques est nul de plein droit ». Il est vrai que les syndicats avaient protesté contre cette pratique. Et en France la classe politique n'hésite pas : entre la liberté contractuelle et les ukases syndicaux, elle choisit d'obéir aux syndicats. Devant de telles mesures « ultra-libérales », on comprend que les étudiants soient en grève et repoussent ce capitalisme sauvage mis en place par le gouvernement et le parlement.

IL FAUT PRIVATISER LA CAISSE DES DEPOTS

Si la Caisse des Dépôts n'est pas privatisée, des pans entiers de l'économie française vont être renationalisés, et le gouvernement nous ramènera ainsi aux pires utopies de 1981.

C'est le diagnostic que nous posons après les derniers événements qui concernent cette « vieille dame » créée au début du XIX^{ème} siècle. Il s'agit du dernier vestige, véritable dinosaure, du secteur financier nationalisé en 1945, puis 1981. La Caisse n'a pas pris une ride. Toujours entièrement publique, elle continue à gérer des sommes considérables puisqu'elle reçoit en particulier tout l'argent des livrets d'épargne (livrets A, livrets bleus). C'est un magnifique vestige de l'économie publique à la française.

Que se passe-t-il ces jours-ci ? Les médias ont cité la Caisse à propos d'un projet de fusion entre les Caisses d'Epargne et les Banques Populaires. « Jamais », a dit la Caisse : elle a une clientèle captive (l'Ecureuil est obligé de donner toutes ses noisettes à la Caisse), elle n'entend pas la perdre pour entrer dans un secteur bancaire exposé à la concurrence.

La fermeté de la Caisse s'explique d'autant mieux qu'elle est appelée à une nouvelle mission, et cette nouvelle est bien plus sensationnelle encore. La Caisse des Dépôts et Consignations serait chargée de protéger les sociétés françaises menacées par les prédateurs étrangers, elle deviendrait ainsi l'instrument privilégié du « patriotisme économique ».

Dominique de VILLEPIN vient en effet de demander au ministre de l'économie, Thierry BRETON, « d'examiner avec la Caisse des dépôts comment augmenter significativement les placements en actions de la Caisse, tout en veillant aux intérêts à long terme dont elle a la charge ». La Caisse des dépôts pourrait prendre des participations plus importantes dans certaines grandes entreprises françaises. C'est ce qu'on appelle en français des nationalisations.

Aujourd'hui la Caisse des dépôts serait trop timide : elle ne possède que 10% de Veolia, 9% de Dexia, 8% d'Accor et 5% de Saint-Gobain. En fait, le plus gros capitaliste de France.

Mais ce serait beaucoup trop peu aux yeux des patriotes. Il faudrait que la Caisse ait un pouvoir de décision sans partage (autre qu'avec le Ministre de l'Economie dont elle dépend). Comme le souligne Le Monde, qui rapporte cette information, « l'idée n'est pas nouvelle : la caisse étant l'un des rares grands investisseurs institutionnels français en actions des entreprises du CAC 40, l'idée de la solliciter pour défendre le capital de ces sociétés est régulièrement évoquée. Ce fut le cas à l'été 2005, lors de la rumeur de rachat de Danone par l'américain PepsiCo ».

Que la Caisse des dépôts s'impose comme actionnaire majoritaire dans les grands groupes français, et les voilà sauvés des griffes du capitalisme international apatride.

Bien entendu, précise Le Monde, « il ne s'agit pas de réveiller le fantasme d'une Caisse aux ordres de l'Etat » comme à l'époque du raid manqué contre la Société générale. Non, la Caisse des dépôts n'est plus le « bras armé de l'Etat ». Non, c'est juste une entreprise entièrement publique, et totalement aux ordres du gouvernement. Nuance ! Comme le dit joliment Matignon, il s'agit juste « d'envoyer un signal », non seulement pour investir plus dans ces entreprises et posséder plus d'actions, mais aussi pour « fédérer autour d'elle des groupes d'actionnaires stables ». On a déjà connu cela avec les « noyaux durs ». Cette fois, ce sont des noyaux durs publics... Et comme le dit si innocemment Le Monde : preuve de « l'indépendance de la Caisse, aucun objectif chiffré ne lui est donné ». Nous voilà rassurés.

Pour sa part, le directeur général de la Caisse, Francis MAYER, est ravi et se « félicite » de tout cela : « L'investissement à long terme en actions est au coeur de notre stratégie. Nous allons nous mobiliser, notamment en augmentant les investissements de fonds d'épargne que nous gérons, dans le capital des entreprises françaises ».

Nous serons curieux de savoir ce que va penser de cette politique l'Union européenne, alors que la Caisse des dépôts avait pris l'engagement en 2001, à Bruxelles, de se « comporter en investisseur avisé en économie de marché ». Nous, de notre côté, nous faisons une suggestion : pourquoi ne pas privatiser immédiatement la Caisse des dépôts ?

MARDI 4 AVRIL : RETENEZ CETTE DATE

Cette date est en effet celle de l'**Assemblée Générale de l'ALEPS**. C'est le grand rendez-vous annuel des libéraux (en dehors évidemment de l'Université d'Été à Aix en Provence, qui se déroulera cette année du 27 au 30 Août).

Comme d'habitude, c'est au cours de l'Assemblée que sera connu le lauréat du **Grand Prix du Livre Libéral 2005**, dont le jury est présidé par le Professeur Pascal SALIN.

Comme d'habitude, vous entendrez le compte-rendu financier et moral de l'activité de l'Association au cours des douze derniers mois !

Comme d'habitude, nous accueillerons les lecteurs de la Nouvelle Lettre et leurs invités, même s'ils ne sont pas adhérents à l'ALEPS (simplement ils ne participeront pas aux votes).

Mais il y a un point qui ne sera pas comme d'habitude : le cocktail ne suivra pas l'Assemblée, mais la précèdera **à partir de 17 heures 30**, de façon à ce que nous puissions prolonger nos débats sans contrainte de personnel et nous quitter autour de 20 heures. Au cours du cocktail, une séance de signatures permettra de discuter avec les auteurs nommés pour ce grand prix. Ils sont au nombre de sept, la liste vous en sera communiquée la semaine prochaine.

L'ensemble de ces festivités se déroule au grand amphithéâtre du GIM :

*Groupe des Industries Métallurgiques
34 Avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly
(métro : Porte Maillot)*

AU SOMMAIRE DU N°871 :

EDITORIAL : L'Université, le troisième pouvoir pp. 1-2

CONJONCTURE : La Chine à la croisée des chemins pp. 2-3

ACTUALITÉ QUI NOUS FAIT RÉFLÉCHIR : Bouteflika aime la France et la Francophonie p. 4
– Cameron : « Rompre avec le Thatcherisme » p. 5 – Les libertés économiques progressent en France p. 6 – Il faut privatiser la caisse des dépôts p. 7 – Mardi 4 Avril : retenez cette date p. 8.

ABONNEMENT DE 1 AN (40 Numéros) : € 40.00.

ABONNEMENT DE SOUTIEN (UN AN) : € 95.00.

LIBERTE ECONOMIQUE ET PROGRES SOCIAL

35 Avenue Mac Mahon - 75017 PARIS - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org